

Le 27 mars, aux conseils d'administration du CNRS et de l'Inserm, c'est bien de vos futures recherches dont on parlera !

« La recherche devra évoluer vers un ensemble d'agences spécialisées par grands thèmes conjuguant le rôle d'agence de financement pour des équipes universitaires externes, sur appel d'offres, et le support de ses laboratoires propres ». C'est cet objectif du rapport Attali qui conduit aujourd'hui au risque de démantèlement en instituts des EPST. Les conseils d'administration (CA) du CNRS et de l'Inserm siègent le 27 mars sur ce sujet. Venez-y nombreux : 10 h au CNRS, 14 h à l'Inserm, rue de Tolbiac.

Bureau national du SNCS-FSU

LES récentes lettres de mission des responsables des divers EPST montrent que le gouvernement veut parachever la mise en place de l'AERES et de la LRU, tout en mettant en œuvre le programme de Sarkozy, les promesses financières en moins. Cette politique est appliquée par le ministère sans négociations, même si elle est mise en place différemment suivant les organismes et selon les oppositions rencontrées.

Les modifications de l'organisation de l'Inserm, soumises au conseil d'administration, font éclater l'organisme en 8 instituts thématiques beaucoup plus aisés à piloter dans une optique utilitariste à court terme, au prix de limitations des recherches fondamentales et d'entraves aux approches pluridisciplinaires ou à la marge. Mais cela va bien au-delà de l'Inserm, devenu « *le pivot de la recherche biomédicale* ». Chaque institut aura un rôle de coordination nationale vis-à-vis des autres organismes et des agences : ANR, cancer (Inca), ANRS (Sida), plan Alzheimer.

L'idée de coordinations sectorielles de la recherche française ne nous est pas étrangère, mais certainement pas celles proposées. En fait, il s'agit d'un pilotage autoritaire puisque chaque institut, définissant et mettant en œuvre « *les grands objectifs à court, moyen et long terme* », est sous la responsabilité d'un directeur « entouré d'experts ». Chaque institut prendra en charge un thème de recherche que les agences financeront, l'Inserm affichant les postes statutaires correspondants, en plus des CDD. En l'absence d'engagement sur le rapport *crédits de base/crédits contractuels*, l'Inserm risque de ne devenir qu'une hôtellerie et une agence fournissant des personnels pour des projets venus d'ailleurs. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la proposition de diviser le CNRS en instituts. Certes,

les précautions oratoires de la lettre de la direction du CNRS reflètent les inquiétudes du milieu tout comme, à ce jour, les hésitations du pouvoir à transférer les UMR aux seules universités. Mais la division verticale de l'organisme facilitera, le moment venu, le regroupement de tous les instituts d'EPST liés à un même thème en une agence telle que définie par le rapport Attali.

Dans cette perspective, le CNRS demeurerait l'ossature d'agence(s) nationale(s) pour les « sciences de la matière ». Mais il est à craindre que les SHS fassent un grand bond en arrière pour retourner dans les mains de mandarins locaux, aidés en cela par la LRU. Quant aux sciences de la vie, leur réorganisation autour de l'Inserm et de l'Inra conduirait à un affaiblissement massif de la biologie fondamentale. D'ores et déjà, la génétique fondamentale a disparu des appels d'offres de l'ANR et, en écho, les crédits des unités CNRS baissent de 24 % en génétique.

Cette nouvelle structuration doit déboucher dans les trois mois sur les contrats quadriennaux du CNRS, de l'Inserm et de l'ANR. « *Les contrats d'objectifs avec les organismes seront l'occasion de mettre l'accent sur l'utilisation de l'évaluation stratégique comme moyen d'orientation de leurs recherches* », disait déjà Claudie Haigneré en 2003. Cela explique l'absence de toute référence aux conseils scientifiques et aux commissions scientifiques. Car l'évaluation scientifique avec examen collectif et contradictoire du rapport du comité de visite par le Comité national n'est pas compatible avec « l'évaluation stratégique » via l'AERES, à savoir la conformité aux axes définis par le gouvernement. La bataille de l'évaluation des unités est toujours centrale. Le 27 mars, c'est bien de vos futures recherches dont on parlera.